

Hautes-Alpes

Participer à un projet citoyen sur l'énergie : c'est possible pour tous

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) a lancé une vaste réflexion sur l'énergie du territoire et invite les citoyens à y participer. Plusieurs réunions, formations, ateliers ont déjà eu lieu et vont se poursuivre.

Trente-six mille habitants sont concernés par ce grand projet, répartis sur 36 communes du nord du département des Hautes-Alpes. Sept chercheurs y apportent leur expertise. Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) a lancé un programme intitulé "L'énergie de votre territoire : concertation autour des enjeux énergie, eau, biodiversité et paysages".

L'objectif est d'aller vers « une autonomie énergétique ». Pour y parvenir, le PETR souhaite impliquer les citoyens. « Ce n'est pas par une planification verticale qu'on peut répondre aux enjeux. Il faut que tout le monde devienne responsable », explique Pierre Leroy, président du PETR.

En somme, « il faut que les 36 000 habitants se sentent

concernés et participent ». L'objet final sera défini à l'issue de la concertation citoyenne. « Plus il y aura de participants, plus cela aura de poids et de force », appuie Pierre Leroy. Des chercheurs accompagnent le PETR sur les sciences sociales et humaines pour la méthodologie de concertation, d'autres sur les sciences dures.

Un tirage au sort et une ouverture aux 36 000 citoyens

La participation citoyenne est possible via deux ouvertures. La première est un tirage au sort par le biais des listes électorales (25 000 votants). « Nous avons tiré au sort 240 personnes il y a une quinzaine de jours. Nous allons en garder 24. Mais pour l'instant, nous n'avons pas eu suffisamment de retours. Nous avons donc refait un tirage au sort le mercredi 15 mai », détaille le président du PETR. Les personnes intégrant le panel sont défrayées pour leurs déplacements, elles peuvent également participer aux ateliers en ligne. L'investissement représente un ou deux jours par an.

La deuxième possibilité de participer est l'agora (mot grec signifiant "assemblée des citoyens", puis "place publique").

À l'issue des 15 prochains mois environ, un conseil d'orientation devrait être formé à partir du panel, des élus, des scientifiques, des producteurs d'énergie, des associations environnementales, des services de l'État... Il comptera entre 20 et 30 personnes. Ce groupe mixte devra se positionner sur les décisions à prendre.

• Audrey Lungo

La prochaine session du dialogue territorial aura lieu les 18 et 19 juin.

« Ce n'est pas par une planification verticale qu'on peut répondre aux enjeux. Il faut que tout le monde devienne responsable. »

Pierre Leroy, président du PETR



Une séance de formation à la participation citoyenne s'est déroulée au foyer culturel de L'Argentière-la-Bessée. Photo PETR

Une concertation pour éviter les procès



Le projet d'une microcentrale sur le cours d'eau du Petit Tabuc fait des remous. Archives photo Le DL

Le concept du programme "L'énergie de votre territoire" est d'impliquer le maximum de monde. Pour Pierre Leroy, président du PETR, « plutôt que les choses se règlent au tribunal, c'est bien qu'en amont de la mise en œuvre des projets, on puisse avoir un cadre et visualiser si le projet est pertinent pour les citoyens. La concertation préalable évite les procès et les erreurs ».

Ce que confirme Hervé Gasdon, président de la Société alpine de protection de la nature (SAPN-FNE 05). « Nous sommes extrêmement attentifs sur les concertations avant que les projets soient actés. Ce qui est important, c'est qu'il y ait un plan d'ensemble. Le Guillestrois-Queyras, par exemple, a une dizaine de projets hydroélectriques mais sans concertation entre les communes. » Il

met également en avant le projet de microcentrale au Petit Tabuc (Le Monétier-les-Bains). « Il n'est pas lié à la transition écologique. Et c'est un torrent sans autre installation. Les torrents vierges, il faut les laisser tranquilles. »

Il a lui-même participé à des réunions du PETR. « C'est plus participatif, il y a une véritable écoute. »

Nils Ferrand est chercheur pour l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et l'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique). Il doit aider le PETR à travailler sur la méthodologie de cette concertation. « Il y a trop de projets mal coordonnés qui vont au casse-pièce. On aimerait que tous les maires soient partie prenante de ce programme », explique le scientifique.

• A.L.

Repères ►

• Le territoire

Les communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Écrins et du Guillestrois-Queyras, soit 36 communes et 36 000 habitants.

• L'aspect financier

La Banque des territoires (banque publique qui finance et accompagne les projets de transformation écologique...), accompagne financièrement le projet, notamment pour payer les chercheurs qui accompagnent le PETR.

• Les chercheurs

Sept chercheurs apportent leur expertise. Certains viennent de l'Inrae (recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), d'autres de l'Inria (recherche en informatique et en automatique). Le programme compte un comité de pilotage, un panel, l'agora, un conseil scientifique (avec des spécialistes de la biodiversité, des paysages, des finances...)